

Règlement de la BALLE au POT

Conditions de participation :

- être abonné-e au terrain
- être licencié-e à Bégard et cotisant AS

Inscriptions et départs :

- sur ISP Bégard
- départs en ligne sur le site « ligue de Bretagne » ou en shotgun selon la saison

Droits de jeu :

- 1 balle NEUVE dans le pot

Formule de jeu :

- 9 ou 18 trous
- Individuel en score maximum : +4 sur les PAR 5 , +3 sur les PAR 4 et +2 sur les PAR 3
- boules de départ : selon sa série

Résultat et Classement :

- résultat : Total – index (exemple 100- 30 = 70)

Remise des prix :

La remise des prix (balles) se fait à l'issue de la compétition au club house et consiste à répartir le pot entre les meilleurs du classement